

Les cahiers
de l'Observatoire
février 2017

N° 4

L'insertion prend ses quartiers !



la fédération
des entreprises
d'insertion

Efficacité économique,
finalité sociale



Commerce de proximité en berne, taux de chômage trois fois plus élevé qu'ailleurs, économie souterraine... la fracture économique et sociale dans les quartiers est réelle. Le défi qui nous est posé est de réintégrer pleinement les quartiers dans l'espace commun : qu'en est-il du rôle des entreprises d'insertion dans les quartiers ? La fédération ouvre la question.

Si l'on sort du langage codé de la politique de la ville : ZFU, ZEP, CUCS, les quartiers nous disent autre chose. La création d'entreprises y est deux fois plus importante qu'ailleurs, les quartiers regorgent de jeunes talents, et les associations débordent d'inventivité pour stimuler la cohésion du quartier. Dans cet écosystème créatif et solidaire, les entreprises d'insertion s'y retrouvent et démontrent qu'efficacité économique et finalité sociale se conjuguent aussi dans les quartiers.

L'Etat vient d'injecter du développement économique et de l'emploi dans les contrats de ville, même si la représentation des habitants est encore timide dans les prises de décision et qu'elle est restée trop longtemps dans l'angle mort des politiques, les conseils citoyens ouvrent une nouvelle voie. Les entreprises commencent à oser le partenariat avec le quartier et craignent moins d'être estampillées « quartier » lorsqu'elles proposent de l'emploi aux habitants. Les ingrédients sont là pour déployer l'énorme potentiel des quartiers et faire en sorte qu'ils deviennent des quartiers comme les autres.

Les entreprises d'insertion vous démontrent dans ce cahier qu'elles ont du talent ; il s'agit désormais d'accompagner le développement de leurs initiatives, de renforcer l'éclosion de ces modèles pluriels et solidaires et d'essaimer l'innovation dans plus de quartiers.

Didier ROQUES

Gérant DE FIL EN AIGUILLE et membre du Bureau fédéral

1^{ers} repères



1 Ei-ETTi sur 5'

implantée dans un quartier prioritaire
soit 66 communes couvertes



6 132 salariés
en parcours d'insertion
soit 1 989 équivalents
temps plein insertion



62%
de sorties réussies
dont 43% dans l'emploi
(CDI, CDD)

Zoom sur les quartiers prioritaires en France



1 296 quartiers prioritaires
en France métropolitaine
répartis sur 700 communes



4,8 millions d'habitants
en quartiers prioritaires²
dont 42% vivant sous le seuil
de pauvreté³ contre 16%
des habitants des unités
urbaines englobantes



26,7% de taux de chômage
contre 10% dans le reste
des agglomérations

¹ Toutes les données de ce cahier sont extraites des Chiffres clés 2016 des entreprises d'insertion, publiés par la fédération

² Source : rapport annuel ONPV 2015

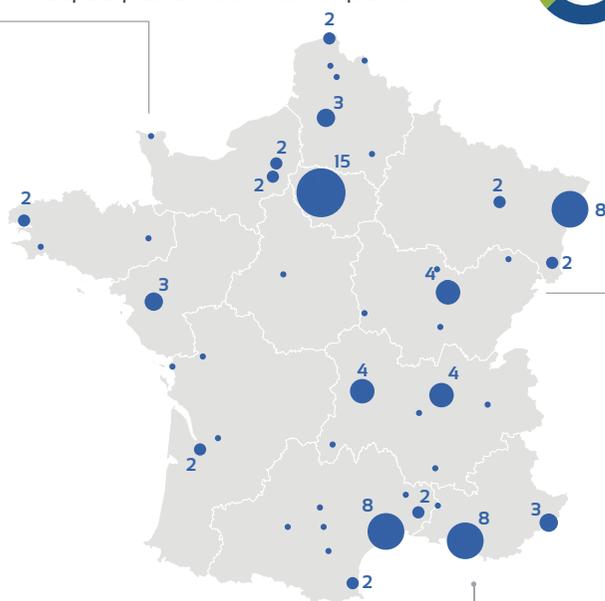
³ Le seuil de pauvreté correspond à 60% du revenu médian, soit 11 871 euros ou un peu moins de 1 000 euros par mois pour une personne seule.

Panorama des Ei-ETTi dans les quartiers prioritaires

Avec la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, l'État a redéfini le périmètre d'intervention de la géographie prioritaire pour n'en retenir qu'un seul : le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). La fédération des entreprises d'insertion en coopération avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) passe en revue les entreprises d'insertion implantées dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) et dans les ZFU-Territoires entrepreneurs.

Implantation des Ei dans les quartiers

 **63%** des Ei sont implantées depuis plus de 10 ans sur le quartier



Répartition par secteurs d'activités



27% Services 
Nettoyage de bureaux, de chantiers, blanchisserie, conciergerie

25% Travail temporaire 

17% Déchets 
Papier, D3E, réemploi, dépollution de site, désamiantage, déconstruction

11% Bâtiment 

3% Espaces verts 



- **100 M€** de CA au total
- **30%** des Ei ont un CA supérieur à **1 M€**

Profil type Ei

27 ETP en moyenne dont **16 ETPi**
Soit **58%** d'intensité d'insertion*

Profil type ETTi

36 ETP en moyenne dont **32 ETPi**
Soit **89%** d'intensité d'insertion*

$$* \text{ Intensité d'insertion} = \frac{\text{équivalents temps plein d'insertion (ETPi)}}{\text{équivalents temps plein globaux (ETP)}}$$

Le profil des entreprises d'insertion implantées dans les quartiers prioritaires est identique à celui de l'ensemble des entreprises d'insertion de la fédération. Malgré un nombre d'entreprises d'insertion moins important dans les secteurs traditionnels du bâtiment et des espaces verts, les entreprises d'insertion maintiennent un taux d'intensité d'insertion à 58%.

L'Ei booste l'économie du quartier



De l'association de quartier à l'entreprise sociale performante

AIJE Hommes et Environnement est implantée depuis plus de 25 ans dans le quartier des Minguettes à Vénissieux, situé en proche banlieue de Lyon. Delphine Pérat, directrice depuis 10 ans de l'entreprise d'insertion nous raconte les évolutions qui ont transformé l'entreprise d'insertion et son rapport au quartier.

Quelle a été l'évolution de l'entreprise d'insertion durant ces trente dernières années ?

A l'origine de la création de l'entreprise d'insertion dans les années 80, il y a eu la volonté politique de la mairie de Vénissieux et du bailleur social de créer une structure d'insertion en direction des jeunes du quartier. A cette époque, le quartier des Minguettes rentre dans une phase de grande opération de renouvellement urbain, c'est aussi le début d'un contexte social tendu et explosif.

L'entreprise se structure pendant dix ans autour des activités proposées par le bailleur social : entretien des pieds d'immeubles, travaux d'espaces verts et de second œuvre. Quand au début des années 2000, nous perdons cet important marché avec notre client historique, l'entreprise a dû revoir complètement son positionnement sur le marché.

Concrètement, quelle stratégie avez-vous mise en place pour rester un acteur économique du quartier ?

Le choc a été très rude mais il nous a obligé à innover

pour sortir d'une certaine zone de confort, nous avons mis en place une nouvelle gouvernance et créé un bureau d'étude en aménagement des espaces verts. Pour la première fois nous avons commencé à répondre à des appels d'offres en dehors du quartier, sur des marchés où l'on ne nous connaissait pas et qui demandaient une exigence technique forte. Aujourd'hui, AIJE s'autofinance à hauteur de 91%, et nos clients, comme la ville de Lyon, nous font confiance à deux niveaux : à la fois nous leur fournissons des prestations écologiques de qualité et nous répondons aux exigences de la clause sociale en proposant aux salariés en parcours d'insertion de monter en compétences notamment sur les métiers du paysage. Une dynamique de formation payante qui nous permet d'obtenir un taux de sortie dynamique de plus de 75%, un chiffre élevé qui démontre que le chômage dans les quartiers n'est pas une fatalité.

AIJE a démontré qu'elle a su s'adapter aux transformations du quartier, que faudrait-il mettre en place pour renforcer le positionnement des entreprises d'insertion dans les quartiers ?

Les politiques de la ville se succèdent et on constate qu'il reste un lien à construire entre, d'une part, les besoins immédiats des habitants et le potentiel des entreprises et, d'autre part, les perspectives à moyen et long terme que portent les pouvoirs publics de la politique de la ville. La construction de ce lien est l'affaire des élus locaux, mais aussi des entreprises, des travailleurs sociaux, des éducateurs et des relais associatifs présents dans le quartier.



Insertim, la dynamique PME au cœur du bassin minier

Entre Béthune, Lens et Saint-Omer, un territoire où les quartiers prioritaires se touchent et sont marqués par plus de 40% de taux de chômage chez les jeunes, Dominique Penel, dirigeant de l'entreprise de travail temporaire d'insertion Insertim, nous livre ses recettes pour connecter les habitants des quartiers à l'emploi.

Un des plus grands freins à l'emploi pour les habitants des quartiers, c'est le manque de réseau et la difficulté d'accéder à l'information. Pour y remédier, Insertim tisse des liens étroits avec les TPE et PME du territoire en participant activement aux rencontres organisées par le FAF.TT, l'OPCA de la branche professionnelle du travail temporaire. L'objectif de ces rencontres est de faire correspondre les besoins en main d'œuvre des entreprises du secteur avec les perspectives professionnelles des personnes en parcours d'insertion, en mobilisant des dispositifs de la formation professionnelle comme le contrat de développement professionnel intérimaire (CDPI). Ce type de contrat permet aux intérimaires peu ou pas qualifiés d'accéder à un premier niveau de qualification et *in fine* de trouver plus facilement un emploi à la sortie du parcours dans l'ETTi, c'est le cas pour plus de 50% des salariés en insertion d'Insertim, un résultat plutôt performant au regard de la situation du marché du travail dans le bassin d'emploi.

Dominique Penel voudrait aller plus loin dans le rapprochement de l'entreprise avec le quartier en installant une pépinière d'entreprises d'insertion en son cœur. L'occasion de faciliter l'accueil des porteurs de projets issus des quartiers, de leur proposer des solutions concrètes en matière d'aide au montage de projets et de mettre en place un système de parrainage post création, une recette optimiste pour faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs solidaires.

Quelle est la performance sociale des entreprises d'insertion implantées dans les quartiers ? Ont-elles tissé un lien spécifique avec les habitants ? Quelles actions spécifiques menées en direction des femmes ? Eclairage avec le CGET et le témoignage de deux femmes entrepreneurs.

Quartier insertion

Profil type des salariés en parcours d'insertion dans les Ei/ETTi implantées en QPV



72%
d'hommes



28%
de femmes



23%
de jeunes



13%
de séniors

78 % de niveau inférieur ou égal au CAP/BEP

50% de demandeurs d'emploi de + de 12 mois

38% d'allocataires du rSa

TÉMOIGNAGE : Clair et Net : la fibre insertion de la Goutte d'Or

Implantée depuis 20 ans dans le quartier de la Goutte d'Or à Paris, l'entreprise d'insertion Clair et Net propose aux salariés en insertion un accompagnement socio-professionnel axé sur la proximité et l'autonomie.

La majorité des salariés en parcours d'insertion de l'entreprise est issue de l'immigration. Souvent peu ou pas scolarisés dans leurs pays d'origine ; 75% d'entre eux rencontrent des difficultés linguistiques importantes. Pour améliorer leur niveau de français, Aurélie Coup, directrice de Clair et Net nous présente trois actions de formation : « en fonction de leur niveau de langue, les salariés peuvent suivre des ateliers dits « classiques » d'ALPHA et de FLE avec des organismes de formation implantés sur le quartier, puis rapidement monter en compétences sur le métier avec des formations linguistiques à visée professionnelle. La formation « Maîtrise des

Compétences clés de la propreté » leur permet de renforcer leurs capacités de compréhension, de raisonnement et de communication : se présenter face au client, laisser un message sur le cahier de liaison, etc. ».

Face à l'accélération de la dématérialisation des services publics (allocations familiales, accès aux soins, recherche d'emploi) et à la précarité numérique forte à laquelle sont confrontées les personnes en insertion, Clair et Net développe également depuis un an des cours d'apprentissage du français par le numérique. L'objectif de ces ateliers est d'accompagner les salariés en parcours d'insertion vers l'autonomie numérique. Soutenu par les fonds de la politique de la ville (Etat et Mairie de Paris), ce programme innovant, qui combine apprentissage du français et compétences numériques, a vocation à être essaimé dans d'autres quartiers et associations. L'inclusion numérique est urgente pour réussir l'insertion sociale et professionnelle des publics fragilisés, Clair et Net en a fait sa priorité !



Regard d'expert du CGET sur l'insertion des femmes dans les quartiers

Le taux de chômage des femmes résidant en QPV est inférieur à celui des hommes. Cet écart masque in fine une situation d'inactivité pour beaucoup d'entre elles : 47,3% sont en situation d'inactivité contre 30,9% des hommes des mêmes quartiers et 33% des femmes des unités urbaines environnantes (source : ONPV).

Les principaux freins rencontrés par les femmes des QPV dans l'accès à l'emploi sont liés à la difficulté de l'articulation des temps sociaux (travail et hors travail). Cela peut être lié à leur situation familiale, on parle alors de « freins connexes à l'emploi », qui peuvent limiter l'employabilité et accroître leur vulnérabilité. Plus globalement les freins rencontrés sont liés à la dégradation du marché du travail qui leur est très défavorable : temps partiels imposés, horaires décalés et changeants, cumul de différentes tâches sur des périodes plus ou moins longues, etc.

Parmi les actions innovantes pour l'insertion professionnelle des femmes, la formation « Etincelles Booster » déployée à Paris par l'association Social Builder, labellisée Grande Ecole du Numérique, et qui bénéficie d'un soutien local des crédits du ministère de la Ville. Cette formation vise à améliorer l'accès des femmes au domaine du numérique, sous représentées dans ce secteur (28%). S'adressant aux demandeuses d'emploi sans qu'une condition d'âge ou de diplôme ne soit requise, elle cible notamment les femmes résidant en QPV.

Pour aller plus loin, visionnez l'interview de Laëtitia Hannachi, directrice de Lien Intérim Insertion, sur www.lesentreprisesdinsertion.org, qui nous parle de la politique de formation proposée par l'ETTI, notamment en direction des femmes.



TÉMOIGNAGE

Au-delà de l'entreprise d'insertion - Faire battre le cœur du quartier

Evreux, quartier prioritaire de la Madeleine, c'est dans ce quartier, l'un des plus défavorisés de la région où les habitants cumulent de nombreuses difficultés sociales, que l'association Régie des quartiers d'Evreux se démène pour apporter aux habitants des solutions d'insertion de qualité avec une ambition en plus : faire battre le cœur du quartier.

L'activité économique que génère la régie, conventionnée entreprise d'insertion, lui permet de développer des actions sociales en direction des habitants de quartier. Pour Fabienne Benard, sa directrice : « *l'insertion dans la société ne passe pas uniquement par le travail, elle passe aussi par le lien social que nous nous devons de recréer entre les habitants. Par exemple, nous proposons des ateliers couture, l'idée n'est pas nouvelle mais elle fonctionne. Ces ateliers permettent aux femmes particulièrement touchées par le chômage et la précarité de rompre avec l'isolement et leur contexte habituel et de retrouver un peu de confiance en elles. Pendant les ateliers, elles suivent également des cours d'apprentissage de la langue française, maîtriser la langue est un incontournable, c'est l'une des premières formes d'émancipation.* »

Médiation énergétique auprès des locataires des bailleurs sociaux, appui à l'obtention du permis de conduire pour des jeunes accompagnés par la mission locale, ateliers d'écriture auprès des jeunes décrocheurs, organisation de la fête des voisins, etc. la régie veille sur les habitants du quartier et construit avec eux une citoyenneté active.

Quels liens entre la politique de la ville et les entreprises d'insertion pour soutenir l'emploi dans les quartiers prioritaires ?



Éléments de réponse avec Hélène Geoffroy, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Ville, dont l'interview dans son intégralité est à retrouver sur le site www.lesentreprisesdinsertion.org

20% des entreprises d'insertion sont implantées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, est-ce une surprise pour vous ?

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont d'abord des quartiers résidentiels et concentrent donc relativement moins d'activité que d'autres territoires.

Or, c'est bien dans ces QPV où le chômage et les difficultés d'accès à l'emploi sont déterminants, que l'enjeu économique revêt une dimension stratégique. Le gouvernement a par conséquent créé depuis 2014 de nouveaux dispositifs pour y soutenir la revitalisation économique et l'emploi. Je pourrais citer en exemple les zones franches urbaines refondues en ZFU-Territoires entrepreneurs, l'Agence France Entrepreneur dont l'objectif est de renforcer et mieux coordonner l'action en faveur de la création d'activité en priorité dans les QPV ou encore la Grande Ecole du Numérique qui agit prioritairement sur ces territoires.

S'agissant de l'insertion par l'activité économique (IAE), elle constitue un secteur très important pour les demandeurs d'emploi des quartiers les moins qualifiés et joue un rôle majeur pour leur accès à l'emploi. Le gouvernement soutient l'accueil de ces publics par les structures d'insertion et le développement du secteur de l'IAE dans les QPV est l'un des objectifs des contrats de ville.

Des actions pour développer des clauses d'insertion dans les marchés publics ou privés ont aussi été financées à hauteur de près de 7M€ en 2016.

Avec un chômage qui reste 3 fois plus élevé dans les quartiers (26,7%) qu'en dehors (10%), la situation de l'emploi dans les quartiers est une des plus importantes inégalités que connaissent leurs habitants, comment l'expliquez-vous ?

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces écarts dans l'accessibilité à l'emploi : le manque de qualification, la discrimination à l'embauche liée à l'origine et au territoire, le manque de réseaux ou les problèmes

de mobilité. A l'ensemble de ces facteurs, peuvent s'ajouter également des freins périphériques tels que les problèmes de santé et de logement. Concernant les femmes, les difficultés d'accès à l'emploi sont accentuées par l'offre insuffisante et/ou inadaptée des modes de gardes d'enfant.

En matière d'amélioration d'accès à l'emploi des habitants des QPV, l'objectif que s'est fixé le gouvernement est de réduire de moitié les écarts entre les taux d'emploi observés dans les QPV et ceux observés dans les agglomérations qui les abritent. Le principal enjeu consiste à territorialiser les politiques de droit commun dans le champ de l'emploi, afin que les habitants des quartiers prioritaires, et en particulier les jeunes et les femmes, en bénéficient en proportion des besoins, identifiés localement dans les diagnostics établis lors de l'élaboration des contrats de ville.

En complément de cette mobilisation du droit commun, les crédits d'intervention de la politique de la ville contribuent également au financement d'actions en faveur de l'emploi et de l'insertion dans les quartiers prioritaires.

Le gouvernement vient de rappeler dans le budget 2017 son soutien au déploiement du service civique avec l'objectif de 150 000 jeunes volontaires, comptez-vous vous appuyer sur les entreprises solidaires à finalité sociale pour réaliser cet objectif ?

Mon collègue Patrick Kanner a proposé au Parlement d'accroître sensiblement le budget du service civique pour 2017 dans un contexte budgétaire pourtant contraint.

Pour que ce budget ne reste pas lettre morte, la loi Egalité et Citoyenneté élargit le champ des organismes pouvant accueillir des jeunes en service civique. Il a ainsi décidé que les entreprises solidaires à finalité sociale pourront engager des jeunes volontaires. Attention toutefois, cette loi rappelle aussi que le service civique ne peut se substituer à un emploi. Si les ESUS ont été choisies, c'est bien parce que peuvent y être développées des missions d'intérêt général. C'est sur ce champ que nous attendons beaucoup de ces entreprises-là !

Chiffres clés des entreprises d'insertion



1 200 entreprises en France,
présentes sur tous les secteurs d'activités
*Economie circulaire, travail temporaire,
sous-traitance industrielle, bâtiment,
espaces verts, propreté, logistique, traiteur...*

65 000 salarié-e-s
dont 83% en parcours d'insertion



1 milliard d'euros
de chiffre d'affaires



Le **Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)** conseille et appuie le Gouvernement dans la conception et la mise en œuvre des politiques de lutte contre les inégalités territoriales, qu'il s'agisse des territoires urbains, ruraux ou périurbains.

Rattaché au Premier ministre, il assure le suivi et la coordination interministérielle de ces politiques.



cget

Commissariat général à l'égalité des territoires

5 rue Pleyel - 93283 Saint-Denis Cedex
Tél. 01 85 58 60 00
www.cget.gouv.fr

La **fédération des entreprises d'insertion** accompagne le développement des entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion, mutualise leurs expériences et les représente auprès de l'Etat, des collectivités, des organisations professionnelles...



Efficacité économique,
finalité sociale

La fédération des entreprises d'insertion
18-20 rue Claude Tillier - 75012 Paris
Tél. 01 53 27 34 80
contact@lesentreprisesdinsertion.org
www.lesentreprisesdinsertion.org

Avec le soutien de :



D DÉLÉGATION
G GÉNÉRALE
E À L'EMPLOI
F ET À LA FORMATION
P PROFESSIONNELLE
www.emploi.gouv.fr



Ce projet est cofinancé
par le Fonds social européen
dans le cadre du programme
opérationnel national « Emploi
et Inclusion » 2014-2020